

L'ÉCHO DES COTEAUX

AOÛT 2024

Saint-Amant-Tallende



la page Facebook de la municipalité

Ville de Saint-Amant-Tallende



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 14h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Samedi 9h - 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
NATHALIE GUILLOT,
MAIRE

COORDINATION :
AGNÈS EVRARD,
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
25 RUE G. CHARPAK
ZONE DES MONTELS III
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS
Tiré à 1 000 exemplaires



Édito

Alors que j'écris cet édit, les Jeux Olympiques viennent tout juste de se terminer... quel engouement, quel enthousiasme pour tous les sports et pour accompagner nos sportifs !

A Saint-Amant-Tallende, nous étions une des deux communes du Puy-de-Dôme labellisées « Club 2024 ». Nos 3 soirées de retransmission des JO sur grand écran sur le parvis de la mairie ont été des succès. La prochaine soirée se déroulera le 30 août, pour accompagner les Jeux Paralympiques : gageons que nous soyons nombreux sur le parvis de la mairie pour accompagner ces sportifs émérites et partager un moment de convivialité et de partage, en toute simplicité.

Tout au long de cette année 2024, l'olympisme a été mis au cœur de nos actions pour petits et grands, nous espérons que notre mobilisation pour les activités sportives ne va pas s'arrêter là. A chacun de passer au forum intercommunal des associations qui se déroulera le samedi 7 septembre à la salle polyvalente pour s'inscrire, se ré-inscrire, découvrir toutes les activités proposées par les associations présentes sur nos communes.

Du côté des mobilités douces, nous savons que le chemin ouvert entre les rues de la Chapelle et du Suzot est très emprunté. Celui entre la Rue du Crest et la Rue des Récollets vient d'ouvrir; souhaitons-lui autant de succès ! Cet automne, nous allons commencer à retravailler le profil d'autres chemins pour faciliter l'usage par tous les piétons ou cyclistes en herbe.... De l'herbe justement.... La nature a fait le plein d'eau ce printemps et ce début d'été alors de l'herbe, des herbes folles, oui, nous en voyons un peu partout sur la commune. Signe que la nature a apprécié cet apport important, la végétation a poussé en quantité ! Et en complément, n'oublions pas que depuis plusieurs années, la commune n'utilise plus aucun désherbant. La nature reprend ses droits.

Nos services techniques sont inlassablement mobilisés pour entretenir les espaces extérieurs de la commune ; à chacun d'entre nous d'entretenir le trottoir au-devant de sa propriété ; la règle est la même que pour le déneigement : chacun doit entretenir le trottoir devant chez lui, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Nous rêvons tous que l'été se prolonge... mais ce bulletin annonce la rentrée : rentrée scolaire pour nos plus jeunes et rentrée professionnelle pour nombre d'entre nous, alors tout simplement : **Bonne rentrée à tous !**

Le Maire,
Nathalie GUILLOT



Agenda

- **31 août 2024**
Fest'Imagine
- **07 septembre**
Forum Intercommunal des associations
- **19 septembre**
Jeuxdis de la ludo
2, rue Pasteur - 20 h
- **21 & 22 septembre**
Journées du Patrimoine
- **26 septembre**
Imagine - apéro rencontre
- **29 septembre**
Puces des couturières
Salle Polyvalente - 9h à 17h
- **11 octobre**
Animation Médiathèque
Diffusion de court-métrage - 18h30
- **12 octobre**
Imagine – Spectacle d'Automne
avec Anim'mômes
- **13 octobre**
Brocante de la St-Verny
- **17 octobre**
Jeuxdis de la ludo
2, rue Pasteur - 20 h
- **16 novembre**
Cultures d'automne
- **21 novembre**
Jeuxdis de la ludo
2, rue Pasteur - 20 h
- **29 novembre**
Marché de Noël
- **13 décembre**
Animation Médiathèque
Lecture à voix haute - 18h30
- **14 décembre**
Imagine – Spectacle de Noël
- **19 décembre**
Jeuxdis de la ludo
2, rue Pasteur - 20 h

Enfin du soleil pour les chantiers d'insertion



Les pluies abondantes des derniers mois ont occasionné une croissance très importante des végétaux. Comme à son habitude, l'ASEVE (Association Solidarité Emploi Vic-le-Comte et ses environs) a répondu présente pour mener quelques chantiers à Saint-Amant. La commune remercie donc les équipes en place, encadrées par Cyrille Vialis, pour les travaux réalisés le long du chemin du Bord de Veyre, à la papeterie ou ci-contre sur le chemin menant à la montagne de la Serre.

Réunions publiques

Deux réunions publiques se sont tenues à Saint-Amant-Tallende :

- le 12/04 pour les points d'apports volontaires.
- le 05/06 pour le parc solaire

Les habitants intéressés ont pu poser l'ensemble de leurs questions aux élus.

Job Ados, l'implication des jeunes

Dans le cadre de notre dispositif argent de poche, pendant les vacances de Pâques, Chloé et Clément ont, entre autres activités, peint les bidons qui ont été utilisés comme « mange debout » sur nos fans zone Jeux olympiques.

Nous les remercions vivement, ils méritent une médaille d'or !





Petit rappel concernant les haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 m de hauteur si vous l'avez plantée à moins de 2 m de la clôture. Merci de respecter ces règles de civisme pour le bien-être et la sécurité de tous.



Bail à ferme signé !

Dans la lignée de la création de l'Association Foncière Agricole (AFA) de Saint-Amant-Tallende, mentionnée dans le dernier bulletin communal, la suite du projet a été marquée par la signature du bail à ferme entre Aude Egret, qui exploitera les terres, et Florence LHERMET, présidente de l'AFA.

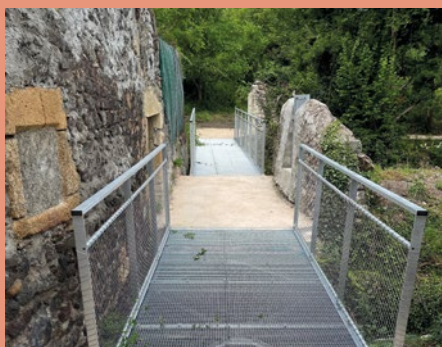
Cette agricultrice plantera, dès l'hiver prochain, trois vergers d'amandiers entourés de haies. Ces

haies, d'origine locale, permettront à la fois de créer un microclimat au sein des parcelles et de prendre soin le plus possible de la biodiversité. Les vergers d'amandiers seront parcourus par des poules pondeuses, protégées le plus possible des prédateurs.

Ce projet s'inscrit dans les politiques de la relocalisation de l'alimentation et de reconquête des friches de la Montagne de la Serre menées par la commune de Saint-Amant-Tallende. Ce projet permet également de mettre en valeur le bien UNESCO Chaîne des Puy – faille de Limagne (- Montagne de la Serre) et de protéger le village des incendies.



Un nouveau chemin entre la rue du Crest et la place Darteyre



Les créations / réfections des pistes de circulation douce poursuivent leur chemin en ce début d'été. Après le chemin « derrière les kinés » cet hiver, un chemin a été créé entre la rue du Crest et la place Darteyre, en passant par le chemin de la Coulonge. Ce chemin est un **havre de repos, la verdure est éclatante et le son de la Veyre, en contrebas, accompagne le promeneur**. Pour enjamber cette rivière, deux **passerelles** ont été implantées courant mai. Au-delà de cette passerelle, un marquage au sol sera réalisé dans l'automne pour guider les passants jusqu'aux commerces de la place Darteyre puis jusqu'aux écoles.

Ce nouveau chemin permet donc d'éviter la rue du Crest et la remontée derrière la mairie, dangereuse à vélo comme à pied, et plus longue.

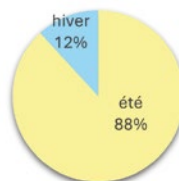
Nous rappelons que ces voies sont des voies vertes : par définition **tout engin à moteur y est interdit**.



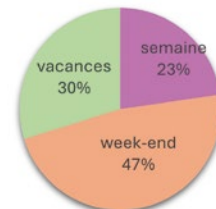
Mobilités douces : une pratique qui a la cote

Entre le 17 juin et le 5 juillet, la commune a lancé une enquête sur l'usage du vélo par les ménages de Saint-Amant-Tallende. Les questionnaires étaient disponibles en format papier à la mairie, dans la plupart des commerces de la place Darteyre et dans les salles d'attente du cabinet médical Pasteur et des kinés. En ligne, elle a été diffusée sur la page Facebook de la commune et sur le blog des parents d'élèves. Cette enquête avait pour objectif de mesurer les premiers effets de la politique « mobilités douces » menée par la commune, deux ans après son commencement. Au total, plus d'un quart des ménages y a répondu.

Moment de pratique dans l'année



Moment de pratique dans la semaine

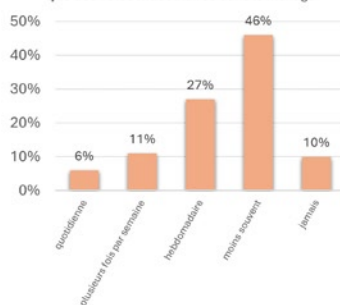


La présence d'un vélo électrique au sein du ménage est également un facteur déterminant la fréquence d'usage du vélo.

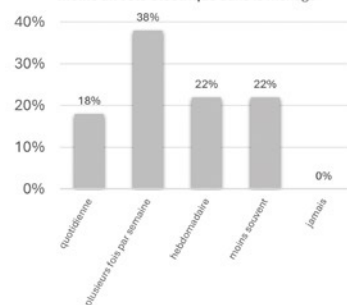
Plus de vélos que d'habitants ?

En moyenne, on compte trois vélos par ménage, soit un peu plus d'un vélo/individu. **Le nombre de vélos dépasse donc celui des habitants !** C'est 0,7 vélo par ménage en plus par rapport à 2022. Toutefois, l'enquête ne demandait pas de préciser l'état des vélos et ne permet donc pas d'avoir le nombre total de vélos en état de rouler. Néanmoins, l'enquête révèle qu'un tiers des ménages dispose d'au moins un vélo électrique.

Fréquence d'utilisation du vélo quand il n'y a que des vélos musculaires dans le ménage



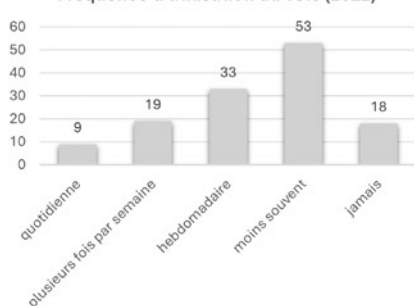
Fréquence d'utilisation du vélo quand il y a au moins un vélo électrique dans le ménage



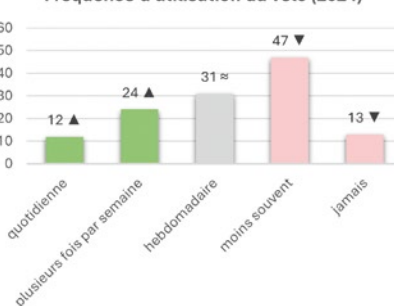
Une fréquence d'utilisation en hausse

Le motif majoritaire de l'utilisation du vélo est la promenade, suivi de près par les achats dans les commerces de la place Darteyre et alentours.

Fréquence d'utilisation du vélo (2022)



Fréquence d'utilisation du vélo (2024)



La marche à pied, une valeur sûre

Enfin, l'enquête souligne l'importance de la marche à pied dans les déplacements internes à Saint-Amant. En effet, pour les trajets quotidiens vers le bourg, **la marche à pied est utilisée pour 51% des cas.** Elle reste

Globalement, la fréquence d'utilisation du vélo est en hausse. 28% des ménages déclarent l'utiliser plus d'une fois par semaine contre 21% en 2022.

Une activité de loisirs avant tout

L'utilisation du vélo reste cependant conditionnée à des facteurs autres que la seule possession du vélo. En effet, l'enquête traduit une importante corrélation entre le moment de l'année et l'utilisation du vélo. Idem, c'est un mode de transport utilisé quand les ménages ont du temps libre.

Motif du trajet vers le bourg à vélo



en tête pour les trajets pluri-hebdomadaires vers le bourg. Ce n'est qu'à partir du moment où les ménages ne se déplacent vers le bourg qu'une fois par semaine que la voiture est le moyen de transport le plus utilisé.



Fumer tue - Jeter un mégot pollue !

On estime entre 20 000 à 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France !

Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale :

- Le filtre contient des matières plastiques et il peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ;
- Le filtre contient plusieurs milliers de substances chimiques (acide cyanhydrique, naphtalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb) dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ;

Pour lutter contre cette pollution, la

municipalité a signé une convention avec ALCOME, qui est l'éco-organisme en charge de faire respecter le principe de « pollueur -payeur » aux industriels de la cigarette.

Grâce à ce partenariat, la commune a été dotée de cendriers de rue qui seront très bientôt installés : un devant la salle polyvalente et un autre devant le bâtiment Villot. Nous avons aussi bénéficié de cendriers de poche que vous pourrez récupérer soit en mairie, soit dans les bars et restaurants du village.

Alors devenez des héros, et jetez vos mégots où il faut !!!



Que d'eau, que d'eau !!

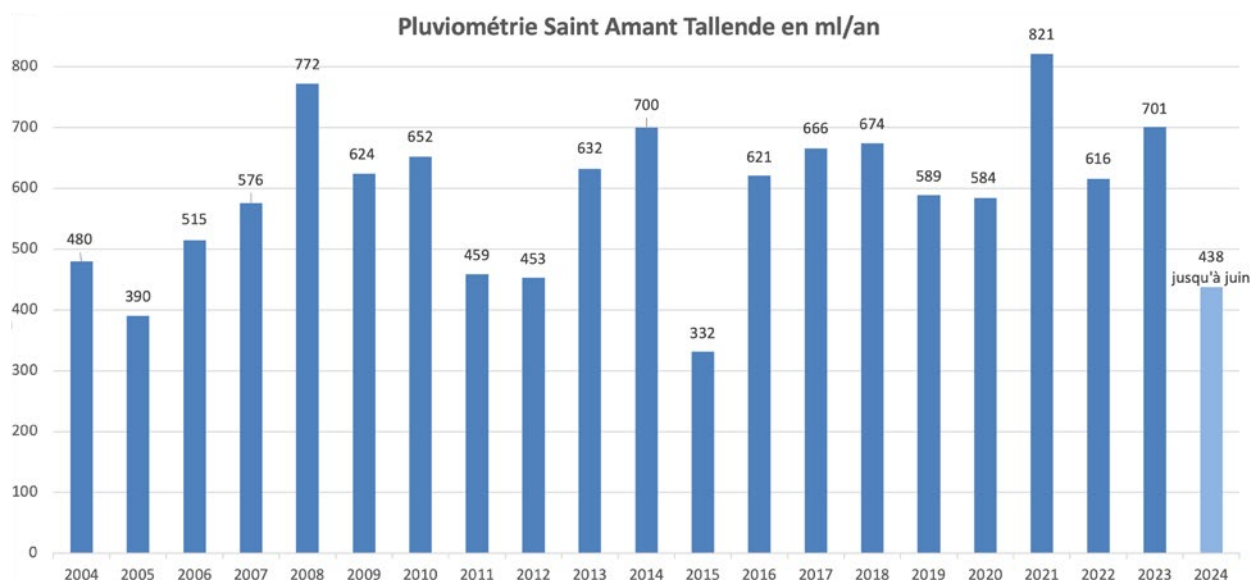
Personne ne peut l'ignorer, il a beaucoup plu en ce début d'année 2024 ! Même si nous avons trouvé ces derniers mois pluvieux un peu pénibles, la nature s'en réjouit, la végétation est exubérante voire presque envahissante. Après deux années de sécheresse inquiétante, les nappes phréatiques sont enfin pleines.

Mais que disent les chiffres ?

Certains habitants recueillent des données à leur domicile et observent l'évolution du climat : Monsieur Boulon en fait partie. Il a accepté de partager ses relevés, effectués depuis

2004 dans son jardin de la rue du Crest. Et les chiffres sont éloquentes : ce n'est pas tant les quantités d'eau qui varient depuis plusieurs années, au contraire on observe une certaine stabilité, c'est plutôt la façon dont la pluie tombe et irrigue nos campagnes qui change : les mêmes quantités d'eau, mais sous forme d'orages, ce qui ne permet pas à la terre de l'absorber !

Si vous aussi vous enregistrez des données météorologiques, n'hésitez pas à nous les partager via le secrétariat de mairie. Nous pourrions ainsi établir des statistiques précises pour notre commune.





Saint-Amant, le vélo en fête

La municipalité a organisé sa deuxième fête du vélo, samedi 1^{er} juin.

Sur le parvis de la mairie, le comité départemental de cyclisme 63 proposait aux participants de gravir le puy de Dôme sur un home traîneur, simulant un parcours de 4,5 km avec une pente de 12%.

L'association La Soupape a tenu des ateliers de réparation et a présenté des projets innovants tels qu'un vélo couché solaire à trois roues et un tricycle cargo à mouvement pendulaire.

Tous deux roues, une association clermontoise spécialisée dans l'autoréparation, était présente avec des vélos aux formes non conventionnelles, permettant aux petits et grands d'essayer ces drôles d'engins.

L'après-midi, le Team Cyclos Monne et Veyre a organisé le traditionnel critérium de Saint-Amant-Tallende. 59 coureurs se sont lancés dans un circuit de 50 km en boucles à travers les rues, répartis en quatre catégories.

La cérémonie de la remise des trophées aux vainqueurs, s'est déroulée en présence de Nathalie Guillot, le maire, des élus de la commune et de Catherine Pham, la conseillère départementale.



Saint-Amant-Tallende, l'engagement olympique et paralympique

Saint-Amant-Tallende, ville labellisée Terre de Jeux 2024, a organisé une journée Fête de l'olympisme le 25 mai dernier.

La matinée était consacrée au torball dans la salle Pignol. Un sport collectif dédié, à la base, aux personnes déficientes visuelles et qui est aujourd'hui ouvert à tous. Ce sport se joue à trois contre trois avec un ballon sonore. Celui-ci doit être renvoyé à la main dans le camp de l'adversaire sous des fils tendus au-dessus du sol.

L'après-midi, le football féminin était à l'honneur. Saint-Amant et Tallende Sporting Club a organisé des rencontres au city.





ÉTAT CIVIL

— Naissances :

■ CALDART Lino le 23 mai 2024 à Clermont-Ferrand

— Mariage :

■ HORNUNG Michaël et LOGRADO Aurélie
le 16 décembre 2023

■ GEORGEAULT Benjamin et DUFRIER Joëlle le 11 mai 2024

■ ROUANET Emilien et REDON Lauren le 24 mai 2024

■ DIAS François et MICHY Victoria le 29 juin 2024

■ LUSINIER Pierre et FABRE Camille le 27 juillet 2024

■ VIDALLE Arnaud et QUINTY Elodie le 3 août 2024

■ GUILLAUME Benjamin et GRAND Marine le 17 août 2024

— Décès :

■ FAUGÉRAS René le 04 avril 2024

■ VIALIS Simonne le 08 avril 2024

■ FAYE Rachel veuve MEGE le 22 avril 2024

■ DESTOMBES Yves le 25 avril 2024

■ JUILHARD Monique veuve BEAUDONNAT
le 24 mai 2024

■ OLEOTTO Bernard le 30 mai 2024

■ PELLISSIER Alice épouse GENESTE le 04 juin 2024

■ DULIER Paule veuve MASSON le 11 juin 2024

■ BALLEST Odette veuve MARQUÈS le 24 juin 2024

■ COHADON Serge le 5 août 2024

Feu d'artifice intercommunal

Plus vite, plus haut, plus fort



Le feu d'artifice intercommunal organisé par Saint-Amant-Tallende, Saint-Saturnin, et Tallende, a eu lieu le samedi 13 juillet au Pont de la Monne à Saint-Amant-Tallende.

Le ciel de Saint-Amant était aux couleurs des Jeux Olympiques. Un spectacle pyrotechnique qui a ravi les petits et les grands, après la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Les pompiers ont animé la place du château, par un spectacle de feu avec un cracheur de feu et le fameux bal populaire.

Le Canto Général Auvergne, Tendres Chimères



Le 29 juin, les solistes, Nadège Tarrason et Claire Bouchet, ainsi que les pianistes, Miryam Badoui et David Slack, accompagnés par une centaine de choristes se sont produits à l'église de Saint-Amant-Tallende, proposant un programme varié : Gabriel Fauré, Cécile Chaminade, Camille Saint-Saëns, ... pour le plus grand plaisir du public.





Fête des voisins

Le 29 juin 2024, la fête des voisins du quartier Massagnat a réuni plus d'une soixantaine de participants. Petits et grands ont partagé en fin de journée, un bon moment de convivialité.

Un parvis comblé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques

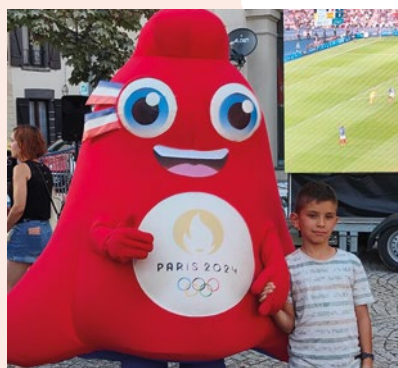
Vendredi 26 juillet 2024, une date attendue depuis de nombreux mois ! A l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, la municipalité a organisé la première des quatre fan zone de cette Olympiade. Dénommée « Club 2024 », ces fan zone sont l'occasion de faire partager l'émotion des Jeux partout en France. Ici, elles se déroulent sur le parvis de la mairie et comprend également les terrasses de l'Art'Tisan et des Gourmands Disent.

Dès 16h, les habitants et les touristes ont pu venir faire du basket, du tennis de table ou du lancer d'anneaux, en regardant les prémices de la cérémonie d'ouverture. A 19h15, un quiz sur les Jeux Olympiques a fini de faire monter l'ambiance avant la retransmission de la cérémonie d'ouverture. Les spectateurs ont pu se restaurer grâce au stand de grillade / buvette organisé par Christian Deschamps et au stand de glaces tenu par les bénévoles du Tennis Club de la Monne, en s'appuyant sur les mange-debout installés en lieu et place des équipements sportifs. Certains sont venus de très loin, à l'image de ce couple de camping-cariste qui a parcouru 200 km après « avoir regardé, ce matin même, où il y avait un site de retransmission de la cérémonie » et que notre village correspondait parfaitement à l'ambiance recherchée. La dimension villageoise de cette



fête internationale a également séduit une famille de touristes venus de Normandie, qui estimait que « regarder la cérémonie depuis un bar dans Clermont, ça ne [leur] correspondait pas ». On pouvait donc remarquer une très grande variété de spectateurs : des très jeunes, des moins jeunes, des habitants, des touristes, des maîtresses d'école, des libraires, des services techniques, des élus, des sportifs, ... Au cumulé, environ 350 personnes étaient présentes.

L'animation Club 2024 a été renouvelée les 2 et 9 août, avec tout autant de succès et de convivialité







La rue est un espace pour tous, pas les trottoirs et les espaces verts !!

Alors qu'à différents moments nous sommes tous piéton, automobiliste, ou cycliste, un rappel s'impose sur le partage de l'espace public en toute sécurité et en bonne intelligence. Nous avons engagé l'aménagement de voies dédiées aux modes de déplacements doux, que sont la marche à pied, le vélo, la trottinette, sans supprimer d'axes de circulation automobile. Mais nous déplorons des stationnements abusifs sur les trottoirs, aménagements publics non destinés à cela, et même les espaces verts.

Parmi les piétons, certains sont particulièrement vulnérables comme les enfants, les seniors et les personnes en situation de handicap. Or, chacun doit pouvoir circuler à pied ou en fauteuil roulant sur le trottoir ou un chemin doux, sans être dévié ou même arrêté dans sa trajectoire par des occupations non autorisées ou d'être contraint par la circulation illicite d'engins.

Ainsi, la municipalité s'engage dans l'objectif de remettre en priorité numéro 1 les piétons sur les espaces qui leur sont dédiés, et d'appliquer la tolérance zéro, en trois points :

- **Prévenir** : cet avertissement collectif en tient lieu, et un avis individuel préalable sera apposé sur le pare-brise si le lieu peut prêter à discussion. Par contre, aucun avertissement sur les trottoirs, parvis, espaces verts,...

- **Dissuader** : pose de barrières comme près des écoles, mais on ne peut en mettre partout, et cela a un coût,
- **Verbaliser** : cette infraction à l'article R417-11 du code de la route est sanctionnée par une contravention de quatrième classe (135 €).

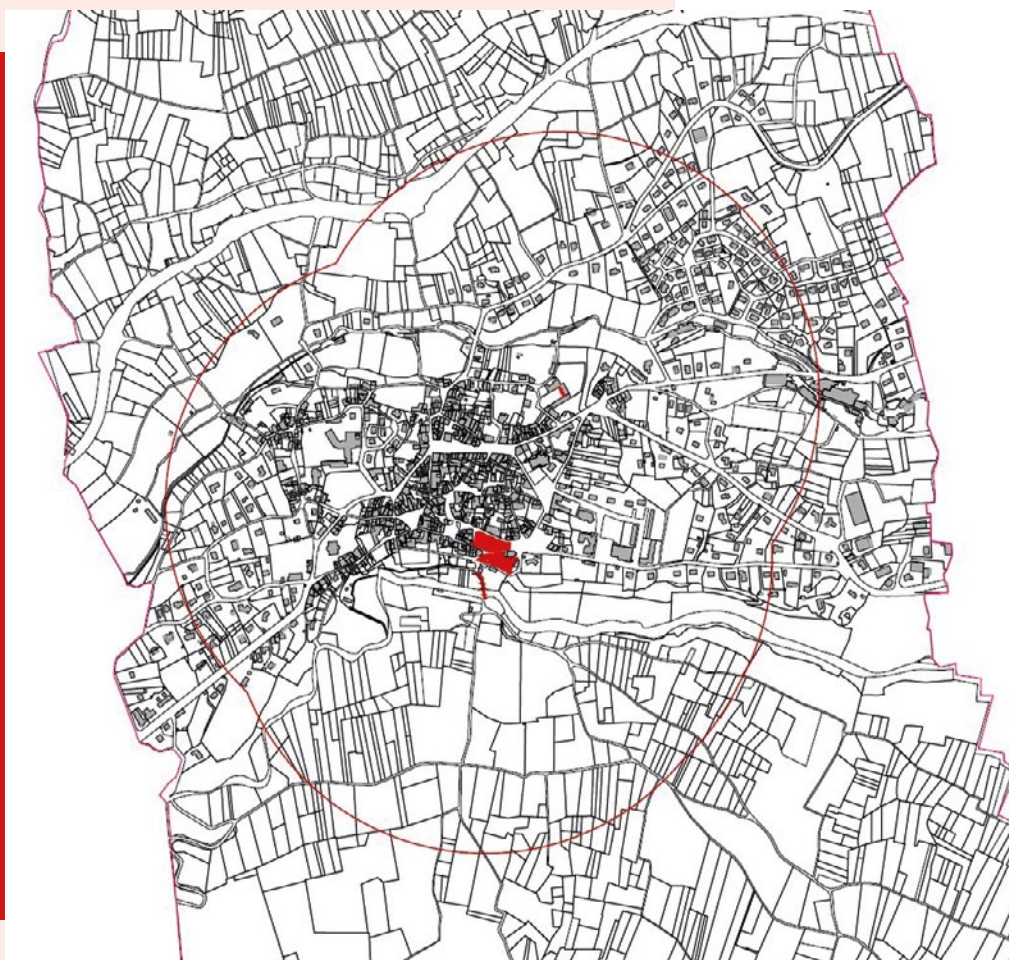
Nous espérons que le civisme et le respect, deviendront pour tous les valeurs de partage de notre espace public.



Rappel des règles d'urbanisme

Avant d'effectuer ou de faire réaliser des travaux, il est indispensable de se poser la question si ceux-ci sont soumis à autorisation de la mairie. D'une manière générale la réponse est positive dès qu'il y a :

- **Modification de l'aspect extérieur du bâti**, avec ou sans création de surface supplémentaire (changement menuiserie, crépis, réfection couverture,...),
- **Changement de destination d'une partie ou de la totalité**





de la construction (grange en habitation, garage en pièce de vie...),

- **Installation d'une piscine même hors sol,**
- **Création d'une annexe** contiguë ou pas au bâtiment principal, d'une terrasse et dans certains cas les clôtures...

Dans ces éventualités non limitatives car il existe de nombreux autres cas, vous devez déposer soit une déclaration préalable soit un permis de construire.

Ces deux procédures se différencient par la nature, l'importance des travaux (souvent sur un critère de surface) mais aussi de par la situation du bien par rapport au périmètre de protection des monuments historiques (délimité en rouge au plan ci-contre) et dans lesquels intervient l'avis de l'Architecte de Bâtiments de France. À noter que les parcelles hors périmètre situées

coté Ouest de la commune, sont incluses dans ceux de protection de l'Eglise et du château de Saint-Saturnin.

Du fait de leur nature ou de leur faible importance des aménagements sont dispensés de déclaration.

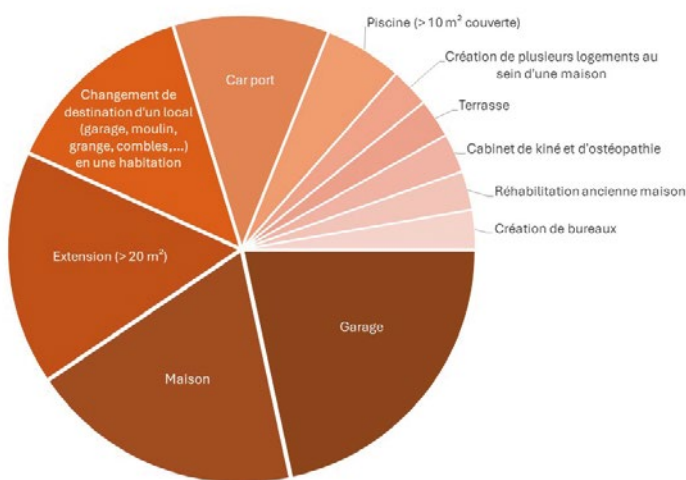
Nous constatons régulièrement l'engagement de travaux sans déclaration préalable, parfois par méconnaissance du propriétaire ou sur la pression de l'artisan. Mais il s'agit parfois d'un choix délibéré de ne pas respecter la Loi. Dans le premier cas, la bonne volonté des deux parties débouche sur une régularisation rapide. Mais dans la deuxième et ultime hypothèse, nous établissons un procès verbal d'infraction avec mise en demeure de mise en conformité (déclaration, modification ou même démolition) sous astreinte financière, procédure

que nous avons été contraints de mettre en œuvre deux fois au cours de ce premier semestre. Dans cette situation, le montant de la taxe d'aménagement due par tout bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme pour la création de surface de plancher, est assorti d'une pénalité de 80 % du montant de la taxe, le tout payable en une fois et sans délai.

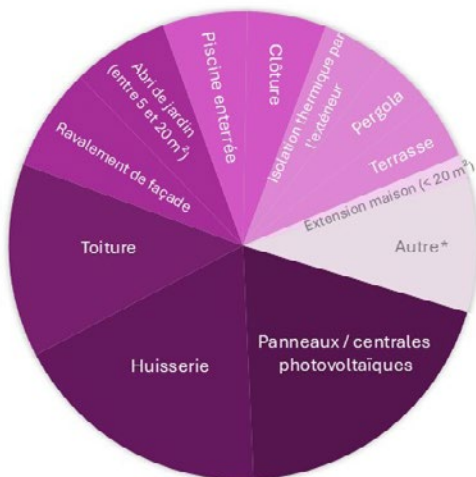
Pour éviter cela, le secrétariat de mairie est à votre disposition pour vous renseigner au cas par cas, et vous donner le tableau récapitulatif de toutes les situations que vous retrouverez également sur le site de la commune.

Pour rendre ce rappel plus concret, voici un condensé des différents motifs de permis de construire et de déclarations préalables, en 2021 et 2024.

**MOTIFS DES PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS EN MAIRIE ENTRE 2021 ET 2024**



**MOTIFS DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES
DÉPOSÉES EN MAIRIE ENTRE 2021 ET 2024**





LÉGER GAUTHIER (1920-1944)

Ce jour là, le 28 juillet 1944, deux jeunes hommes se trouvent dans le haut de la place Darteyre. Un bruit de moteur attire leur attention : c'est une traction Citroën qui arrive par le bas de la place. Ils s'avancent pour accueillir ces collègues venus sans doute d'un autre maquis. Mais si les occupants qui jaillissent du véhicule portent un béret comme eux, c'est celui orné de l'insigne de la Milice !

Rapidement maîtrisés, ils se retrouvent bras en l'air et dos au mur de la maison du maire (2 rue Pascal) sous la menace des armes des miliciens. Profitent-ils d'un instant d'inattention de leurs geôliers ? Leur décision est prise, ils s'élancent chacun de leur côté. Les miliciens ouvrent le feu sur les fuyards. Celui qui s'enfuit par la rue du Crest reçoit une balle sans être rattrapé, il peut rejoindre son village. L'autre s'engouffre dans la rue de l'Enfer (réputée chaude en hiver, et accueillait une forge jusqu'à la fin du XIX^e siècle). Atteint par une rafale, il s'écroule à une trentaine de mètres du début de la rue. Quels furent ses derniers instants ? Pour certains, il est achevé sur place, pour d'autres, il agonise un long moment, les miliciens interdisant de lui porter assistance, son sang s'écoule dans le caniveau de la rue qui porte maintenant son nom.

Le docteur Pigeon, maire, enregistre ainsi le décès au registre d'état civil à la date du jour « A treize heures est décédé rue de l'Enfer à Saint-Amant-Tallende un individu de sexe masculin, dont l'identité n'a pu être établie d'une façon certaine. Le signalement et la photographie correspondent à ceux de la carte d'identité trouvée sur le cadavre qui portait les mentions suivantes : Chouvy Jean Victor, employé, demeurant à Vic-le-Comte, né le 19 mai 1921 à Vic-le-Comte, français, taille 1 m 69, cheveux châtain, yeux marrons, front moyen, nez rectiligne, menton rond ». Il s'agissait de faux papiers comme beaucoup de maquisards portaient sur eux. Un jugement du tribunal civil de Clermont, le 31 octobre 1944, remplace les mentions d'identité par Léger Adrien Gauthier né le 20 octobre 1920 à Vic-le-Comte

Le parcours

Léger exerce différents métiers dont ouvrier à la papeterie de la banque de France à Vic-le-Comte à partir de 1939.



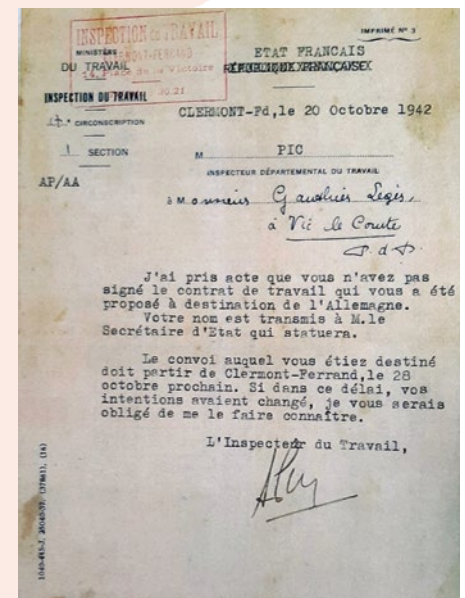
Suite à la convention d'armistice signée par le Maréchal Pétain le 22 juin 1940, le gouvernement de Vichy crée les chantiers de la jeunesse, dont le but est de faire participer les jeunes au « renouveau » de la France. Léger est incorporé au chantier de Lapleau (Corrèze) en juillet 1941. La journée est partagée entre le travail (fourniture de bois de chauffage, fabrication de charbon de bois pour les véhicules gazogènes, construction de chemins, initiation au travail du bois et du fer, à la maçonnerie...) et l'éducation physique. La discipline est toute militaire, les autorisations de sortie dans les villes « tentatrices » sont limitées. Chef de groupe, il est démobilisé en février 1942.



Entré aux établissements Bergougnan de Clermont deux mois plus tard, Léger épouse le 14 novembre Yolande Bureau à Saint-Maurice-Es-Allier. Devenu membre de la CGT, il adhère au « Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France », mouvement de la Résistance intérieure française créé par le Parti communiste français. À partir de début 1942, la politique vichyste met en place la « Relève », consistant à envoyer

en Allemagne des travailleurs spécialisés volontaires en échange du retour de prisonniers de guerre (trois travailleurs pour un prisonnier). L'échec et la faiblesse de ses résultats entraînent l'instauration par Laval d'une nouvelle loi le 16 février 1943 modifiant le recrutement du Service du Travail Obligatoire (STO) : les réquisitions concernent désormais tous les jeunes nés entre 1920 et 1922.

Léger ne répond pas à la convocation pour partir en Allemagne dans le cadre du STO par le convoi ferroviaire du 28 octobre 1942, et entre dans la clandestinité. Il intègre le réseau Marco Polo des Forces



Françaises de l'Intérieur (FFI) le 3 mars 1943. Ses principaux actes de résistance sont accomplis dans les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère : guérillas, parachutages, transports... dont les combats de la Margeride le 2 juin 1944. Il conserve « Léger » en pseudonyme, alors que ses faux papiers d'identité indiquent Chouvy Jean. Son épouse Rolande s'est également engagée dans la résistance.



Sur la photo ci-dessus, prise à Billom et datée de la veille de la tragédie, Léger est entre deux camarades de lutte. En ce 28 juillet 1944, Léger est dans sa vingt quatrième année, Rolande est enceinte de près de quatre mois de leur premier enfant qui verra le jour le 7 janvier 1945. La libération de l'Auvergne intervient le mois suivant en commençant par le sud : Brioude le 16 août, Le Puy et Saint-Flour le 19 août, Issoire le 25 août et Clermont le 27 août. Jean est alors libéré. Leur fils, prénommé Léger, naît le 8 janvier 1945.

Le temps de la reconnaissance et des hommages

22 mars 1945 : citation à l'ordre du régiment, comme « homme de grande valeur, froid, réfléchi, un des piliers du corps-franc Laurent, sur lequel on a su compter en toutes occasions. S'est distingué dans de multiples bagarres avec l'ennemi, en particulier dans le combat de la Margeride le 2 juin 1944 ».

10 mai 1946 : Homologation dans le grade d'assimilation de lieutenant.

25 juillet 1946 : le conseil municipal décide de rebaptiser la rue de l'enfer en rue Léger Gauthier

28 juillet 1946 : « Dimanche matin, une foule émue assistait à l'inauguration de la plaque à la mémoire du lieutenant Léger Gauthier tué par la milice le 28 juillet 1944. Un cortège se formait où l'on remarquait de nombreuses personnalités régionales, précédé du drapeau de la fédération des maquis, de la société de musique locale, des enfants des écoles, de délégations de Vic-le-Comte et du corps franc Laurent.

Après la sonnerie « aux champs » le commandant Bénévol dévoila la plaque, et de nombreuses gerbes étaient déposées, une minute de silence respectée. Le colonel Gaspard dit ce qu'était Léger, un

des plus ardents compagnons du corps franc Laurent, combien les rescapés de lutte inégale durant deux ans étaient écœurés de voir impunis les pourvoyeurs de l'ennemi, les français félons qui

assassinèrent Léger. Emile Lasbax, maire de Saint-Amant, prononce un discours de haute tenue morale, tirant les conclusions du sacrifice de Léger Gauthier, trouvant les mots de consolation et de sympathie pour sa mère, pour sa jeune femme et l'enfant qui n'aura jamais connu son père ».

3 août 1946 : décret décernant la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

L'impossible réparation

Le journal local « La Liberté » rapporte le 8 juin 1959 :

Au tribunal militaire de Lyon, un ancien milicien poursuivi pour trahison

Hier comparait Antoine ROBERT né le 8 février 1900 à Bromont-Lamothe, sous l'inculpation de trahison. Comme certains après la débâcle, il adhéra à la Légion puis au Service d'Ordre Légionnaire(*) et se laissa embrigader dans les rangs de la milice. Chauffeur-veilleur au parc militaire des Gravanches, il remplit tout naturellement les fonctions de mécanicien au garage de la milice.

Or un jour de 1944, il apprit que la Résistance avait pillé une maisonnette qui était sa propriété à Saint-Saturnin. Envisageant de déménager ce qui avait échappé au pillage, le 28 juillet il partit au volant d'une traction en compagnie de plusieurs autres miliciens qui suivaient dans une camionnette et un petit car. En passant à Saint-Amant-Tallende, le convoi s'arrête sur la place où plusieurs résistants de la localité s'y trouvent rassemblés. Les miliciens se portent vers eux, des coups de feu sont échangés et un résistant, M. Gauthier est tué.

Après l'échauffourée, les membres de la milice arrêtent plusieurs habitants de la localité,

conduits le soir à Clermont(**). Ils sont libérés le soir même, sauf Jean Chanet détenu une vingtaine de jours.

La Libération venue, Robert disparaît et vit dans la Clandestinité. Assisté du bâtonnier Berthon, c'est un homme repentant qui se présente devant ses juges. Se déclarant bon militaire, il avait suivi, comme beaucoup, les ordres du maréchal, pensant sincèrement servir la France.

Quels a été son rôle exact dans la milice ? Sept témoins avaient été cités pour cela par l'accusation, mais quatre se firent excuser. Le plus important témoignage, et le plus accablant surtout, aurait pu être celui de M. Chauvin-Desfleurs qui avait été maltraité sur la place de Saint-Amant. Mais il déclara « en toute conscience, je ne peux pas affirmer que Robert était là lorsque les miliciens tirèrent des coups de feu ».

Le chef de garage de la milice de Clermont, Alexandre Boissy, et un autre milicien, Alfred Dubois 63 ans de Vichy, sont tous deux affirmatifs ; « Robert n'était pas armé »

Le réquisitoire du colonel Viboud, fut très bref mais aussi très sévère, et en conclusion il réclama une peine de vingt ans de travaux forcés.

Il appartenait alors à M^e Berthon de défendre celui, dit-il, qui depuis 14 ans vit dans la clandestinité et a suffisamment payé comme cela. Il le fit avec adresse, avec talent même, en soulignant que beaucoup d'années s'étaient écoulées depuis les faits et que le pardon des fautes passées devait commencer à intervenir.

Aussi bien que le tribunal disqualifia l'inculpation de trahison en acte de nature à nuire à la défense nationale, ce qui permit aux juges de déclarer l'action publique éteinte par prescription.

Je dédie cette biographie aux Saint-Amantois engagés dans la Résistance : Jean CHANET, Pierre CHANTELAUZE et Jean MARCOLLET.

Principales sources : Son fils Léger Gauthier; Pierre Chanet, archives historiques de la Défense (Vincennes), archives de la Résistance (Caen).

Serge Touret

(*) Organisation politique et paramilitaire de choc du régime de Vichy créée à l'été 1941, précurseur de la milice créée en janvier 1943.

(**) La villa du 2 avenue de Royat avait été réquisitionnée par les nazis en 1942 pour y installer le quartier général de la Gestapo. Les résistants et les opposants y étaient interrogés et torturés. Ceux qui survivaient à ce calvaire étaient ensuite transférés vers la prison du 92^e Régiment d'infanterie puis vers les camps de concentration. Jean Chanet a résisté à la torture sans dénoncer ses camarades maquisards (Jean Marcollet, Pierre Chantelauze...) qui figurent sur la liste qui lui est présentée sans cesse sous les yeux.

La commémoration des quatre vingt ans de ce tragique évènement interviendra dans le cadre de la célébration le 11 novembre prochain



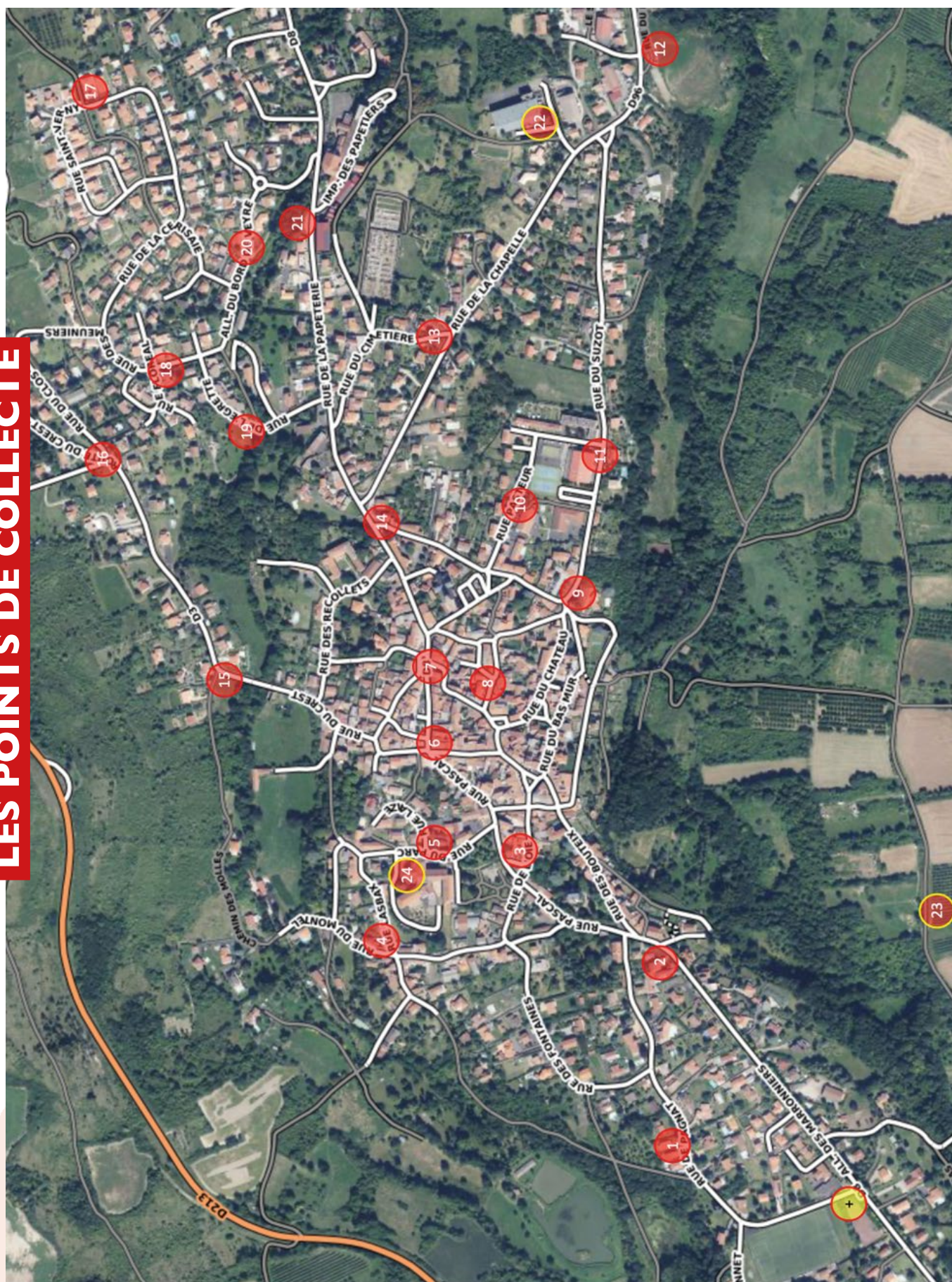
À l'automne, les colonnes remplaceront les bacs roulants individuels ou collectifs.

Les avantages

- Sécurisation des agents de collecte;
- Réduction de l'impact environnemental et économique de la collecte;
- Optimisation des fréquences de collecte;
- Accessibilité 24h/24 et 7j/7;
- Intégration paysagère.

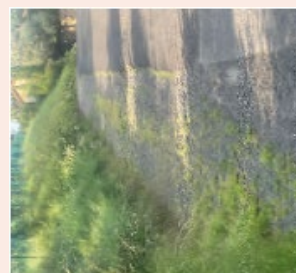


LES POINTS DE COLLECTE

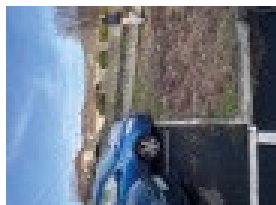




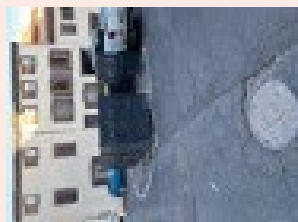
13 Rue de la Chapelle



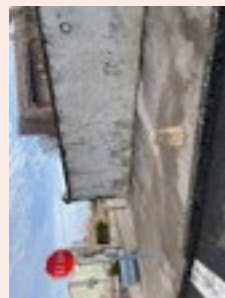
19 Rue de l'Egrette



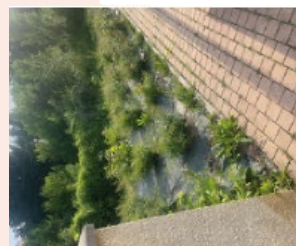
3 Rue de l'Oie,
sur l'espace vert



8 Place du 8 Mai



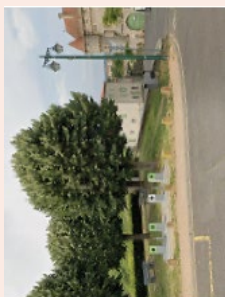
14 24 rue des Pénitents



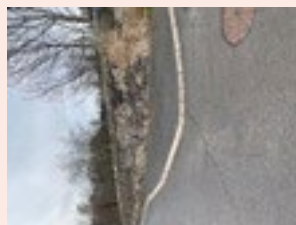
20 Allée des bords de Veyre



4 Angle : rue Lasbax,
rue du Montel



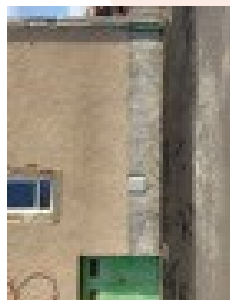
9 Place Pallet



15 31 rue du Crest



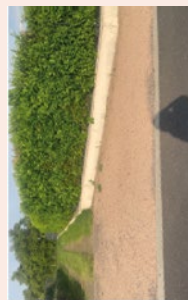
21 Rue de la Papeterie



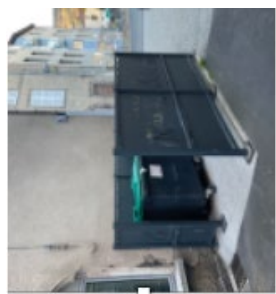
5 2 rue du Parc



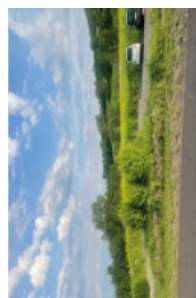
11 7 rue du Suzot



17 19 rue Saint-Verny



6 2 rue Léger Gauthier



12 Parking ancienne décharge



18 18 rue des Meuniers



+ Limite Saint Saturnin -
Saint Amant

22 Centrapharm
23 ESAT
24 EHPAD



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, pas en sac !

- Tous les emballages :
 - plastique
 - métal
 - papier et carton
- Tous les papiers et cartons fins



Ne pas mettre :

Gros cartons → à déposer aplatis en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques

Les bons réflexes :

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas les emboîter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatis si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

ORDURES MÉNAGÈRES

En sac de 50L maximum !

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique



Ne pas mettre :

- Appareils électriques et électroniques
 - Déchets encombrants, spécifiques
 - Textiles
 - Seringues
 - Piles, ampoules
- à déposer en déchèterie ou dans les bornes
- Médicaments → à déposer en pharmacie



⚡ Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite "Guide du Tri" de CITEO !

VERRE

- Emballages en verre



Ne pas mettre :

- Couverts et bouchons → à déposer dans la colonne "Emballages et Papiers"
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex®...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne "Ordures Ménagères"

ET POUR LES BIODÉCHETS

Le composteur !

Composteur de quartier : inscription auprès de votre mairie

Composteur de jardin : mise à disposition sans facturation, www.valtom63.fr ou 06 43 43 21 29

- Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires
- Déchets végétaux du jardin





Travaux

Abri Bus



Les abris bus rue de la Papeterie et Place Dourif ont fait peau neuve afin d'améliorer la sécurité et l'accueil des élèves se rendant au collège ou lycée. Ces deux équipements produits en France et leurs installations ont été financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'ancien abris bus en bois situé rue de la Papeterie a été conservé par la commune pour un futur réemploi.

Travaux Route du Crest

Le Conseil départemental a décidé de reprofiler le revêtement de la route du Crest à la sortie de la commune jusqu'au carrefour de la route départementale. Ces travaux consistaient à la pose d'un enrobé à froid et ont été réalisés fin juin.

Récupération des eaux pluviales

Deux grandes cuves de récupération d'eau de pluie (anciens tanks à lait) avaient été installées courant 2021 afin de permettre l'arrosage de différentes plantations sur la commune. Nous avons réalisé une petite modification sur les évacuations du toit des ateliers municipaux afin de profiter au maximum des averses pour remplir les cuves plus rapidement.

Petits Travaux

Dans l'amélioration de notre commune, diverses réalisations telles que :

- Modification du réseau électrique de la Salle Polyvalente afin d'optimiser la puissance de certaines prises, il en va

de même pour le coffret extérieur de la mairie.

- Entretien de nos voiries et chemins par les services techniques



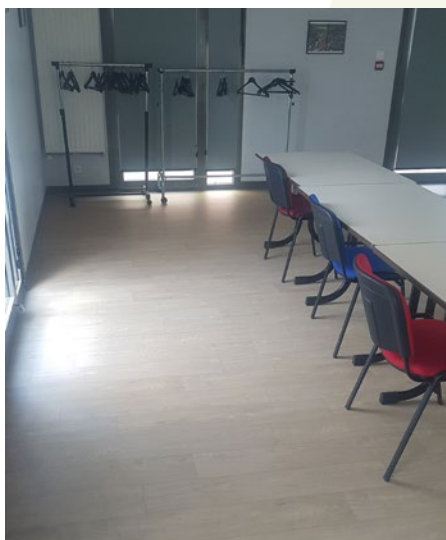
- Entretien des chemins sur la montagne de la Serre et du Puy de Peyronnere par la SAS Chupin Reynaud sur un total de 11 km.
- Reprise des peintures au sol





Travaux salle Chabanne

Peau neuve sur le sol de la salle chabanne, situé au RDC de la mairie.



Ce dernier a été changé courant juin, une semaine de travaux a été nécessaire pour obtenir un sol uniforme à imitation parquet.

Ancien Cimetière

Dans la continuation des travaux déjà engagés dans l'ancien cimetière, la commune réalise deux espaces dédiés :

- Le premier est partagé entre les anciennes tombes, un espace aménagé, la création de 10 cavurnes, et de nouveaux espaces pour de futurs emplacements de tombes.
- Le deuxième, 10 cavurnes juxtaposées à un espace dit « jardin du souvenir » et au carré des indigents.

De plus amples explications en termes de tarification et modalités d'achat d'emplacements, seront données sur le prochain bulletin.

Travaux rue de la chapelle

Partie 2 des travaux rue de la chapelle. Après avoir passé la phase test et fait quelques adaptations, Nous poursuivons l'aménagement de 7 places de parkings supplémentaires en partie basse de la rue, le but étant de réduire la vitesse et d'augmenter nos stationnements. Pour information la vitesse autorisée reste à 50 km/h.

Chemin proche du Marand

La commune a entrepris courant juillet, vers le domaine du Marand, le curage d'une canalisation d'eau pluviale de gros diamètre. Cette dernière complètement embouée ne jouait plus son rôle de collecte des eaux de ruissellements. Cela a été accompagné par le reprofilage de 20 m de fossé.



Information

Les jeux enfants au Parc Villot seront indisponibles entre le 24 septembre et le 8 octobre 2024 : nous allons remplacer certains jeux devenus trop vétustes.





Lancement du projet de construction du Nouvel ESRP-ESPO DU MARAND

Le 14 Juin 2024 sur le site du Marand, s'est tenue la cérémonie de lancement officiel du projet.

En présence du Conseil d'administration de l'Association CAPPa, de la Directrice générale et du Directeur de site, de Madame Nathalie GUILLOT Maire de Saint-Amant-Tallende, de Madame Martine BONY Vice-Présidente du Département du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par Monsieur Brice HORTEFEUX ; des Apprenants et Salariés de l'ESRP-ESPO du Marand, ainsi que des partenaires : Maires des Communes voisines (Saint Saturnin et Saint-Sandoux), AXA assurance, La Fondation Crédit Agricole Centre France.

Tous ont découvert le visuel du futur bâtiment de Formation, **étape 1** du projet qui débutera en octobre 2024 pour une livraison prévue fin 2025. **Étape 2** : la construction et le transfert de l'Hébergement du site Richelieu (Clermont-Ferrand) au site du Marand (Saint-Amant-Tallende), avec

une ouverture prévue au printemps 2026.

Un projet confié à SAS R3i et IN6TU Architectes, une équipe de confiance.

Établissement financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet est réalisé avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'autres mécènes à venir...

Un projet à la hauteur des attentes des Apprenants, pour mettre en lumière le savoir-faire et l'expertise de cet établissement dans les parcours de réadaptation, d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi des Personnes en situation de handicap.

« Plus qu'un projet immobilier, une aventure humaine où les Apprenants et les Salariés sont au cœur de la démarche ; une ambition environnementale et sociale à laquelle le CAPPa aspire ! Et tous ensemble, on va y arriver ! » Tels fûts les mots de notre Présidente Madame Marie-Odile FAYE pour ce projet qui désormais est lancé !



EHPAD



Le printemps et l'été nous ont apporté leur lot d'activités même si le soleil n'a pas vraiment été au rendez-vous...

Nous avons pu malgré tout profiter de sorties, barbecues, reçu la visite de musiciens, chanteurs, clowns, animaux médiateurs, jeunes danseurs d'hip hop ... des moments d'animation divers et variés pour nous distraire. Sans oublier les lotos, jeux, séances ciné documentaires, séances de gym douce, de danse assise, ateliers pâtisseries, repas, les moments d'échanges et de partage avec les enfants du CLSH de St Saturnin, les résidents d'autres EHPAD...

Les lundis après-midi avec les bénévoles (que nous remercions pour leur présence régulière).

Une sortie au casino de Royat, au bowling, des sorties pique-nique, des séances d'équimotricité avec les poneys « Andrew & Bunny » de l'association Caval & So.

N'oublions pas les activités à la Pastourelle (PASA), avec des activités manuelles qui ont ensuite été installées pour décorer les couloirs (Ex : Jeux Olympiques)

Certains résidents ont pu participer pendant plusieurs

mois à un beau projet autour de la musique « La marmite à musique », animé par le talent de 3 musiciennes, et financé dans le cadre de l'appel à projet « Culture et Santé » 2024, en lien avec la structure associative artistique et culturelle labellisée « La Baie des Singes » salle de spectacle pluridisciplinaire, (accompagné par INTERSTICES*) le projet artistique « La marmite à musique » est né de la volonté des 3 musiciennes, et ensemble nous l'avons imaginé, co-construit et porté pour lui donner vie...

Ainsi les résidents participants se sont découverts un certain talent pour la musique, qu'ils ont pu présenter lors d'un après-midi convivial en musique, bravo à ces formidables musiciens amateurs.

***Rendez-vous en 2025.** (Ce projet présente l'avantage de pouvoir initier et impulser une perspective de plus grande envergure, notamment au niveau territorial, sur l'année 2025).





École publique

Une fête de l'école aux couleurs des Jeux Olympiques

Le vendredi 14 juin, le spectacle de la fête faisait suite au travail de toute l'année scolaire sur le thème des Jeux Olympiques.

Devant un public nombreux, les élèves ont présenté leur spectacle allant des JO de l'antiquité à la cérémonie d'ouverture en passant par l'entraînement de l'équipe de France et de nombreuses épreuves olympiques. Le tout ponctué par des sketches joyeux et drôles des élèves de CM2. Une belle réussite dans une ambiance festive et conviviale !

Sortie



Le jeudi 4 juillet, tous les élèves sont allés se promener sur les chemins de randonnée de Saint-Amant-Tallende. C'était l'occasion de (re)découvrir un parcours au cœur de leur village entre les vergers et la Monne. Les plus grands ont réalisé des œuvres de land art avec tout le matériel que la nature nous offre : bois, pierres, pommes, paille, etc. Les plus petits ont pu découvrir, émerveillés, les jolies œuvres des grands. La journée s'est poursuivie par un pique-nique au bord de la Monne. Puis les écoliers du CP au CM2 ont fait une randonnée sur la montagne de la Serre et ont pu apprécier les beaux paysages de notre commune.

Tous au rucher !

En mai et juin, l'association Tralalarts est intervenue une nouvelle fois à l'école Entre 2 Rivières. Tous les enfants de la maternelle ont participé à différents ateliers : la dégustation de miel, la fabrication d'un mug cake au miel et la lecture d'albums sur les abeilles.



Les élèves de CP et CE1 ont pu observer du pollen au microscope binoculaire et découvrir les abeilles sauvages et leur mode de vie, différent de celui de l'abeille domestique.

Les après-midis, les enfants sont montés au rucher au-dessus du pont de la Monne. Pour leur plus grand bonheur, ils ont enfilé les combinaisons d'apiculteur pour observer les ruches et les abeilles. Certains ont même pu les caresser !

Malheureusement avec la météo peu clémente, il y aura peu de miel cette année et plus inquiétant encore, peu de couvains. Les membres de Tralalarts sont obligés de nourrir les abeilles.



Nous avons donc décidé d'agir à notre manière et pour les aider et faire le lien avec notre projet avec le SMVVA, nous avons planté des fleurs dans la cour de l'école.

Reconnexion à la nature avec le SMVVA

Le SMVVA a proposé, en étroite collaboration avec l'Inspection d'Académie, un programme d'animation scolaire d'Éducation au Développement Durable axé sur l'eau et les milieux aquatiques pour les classes de CP et CE1 / CM2.

Ce programme intitulé « Reconnexion à la nature et enjeux de l'eau » a fait le lien entre la santé et la qualité des milieux aquatiques de la Monne.

Chaque enseignante est restée pilote de son projet et a bénéficié de 4 demi-journées d'interventions de professionnels de l'éducation à l'environnement du CPIE Clermont-Dômes. Le choix des enseignantes s'est orienté vers la pollution de l'eau et de notre environnement et de l'incidence sur nos abeilles.

Le 21 juin, les classes de St Amant sont allées à Theix pour une grande journée de restitution afin de présenter leur travail et aussi profiter d'ateliers encadrés par des animateurs du CPIE, d'agents du SMVVA et de plusieurs conseillers pédagogiques.





La technique au service de la nature

Les élèves des classes de CP, CE1/CM2 et CM1 ont pu assister à l'épandage de capsules de trichogrammes, sortes de petites guêpes au stade de larve. Ce largage est effectué par un drone. Nous remercions Frédéric Baes, agriculteur de la commune, qui nous a gentiment invité et expliqué que ces capsules qui contiennent plus de 125 000 individus, allaient s'attaquer aux œufs des pyrales, parasites dévastateurs du maïs : une lutte qui respecte l'environnement.

Le « SAVOIR ROULER »



Les élèves de CM1 ont bénéficié de 4 séances d'apprentissage au mois de mai afin d'obtenir le savoir-rouler, compétence inscrite dans les programmes. Sous l'égide de Thomas Cardon, moniteur de l'Association Vélo Aventure de Saint-Saturnin, les enfants ont travaillé les points de sécurité à vérifier avant d'utiliser leur vélo et appris à mieux le maîtriser. La seconde partie

de la formation a consisté à respecter la signalisation et les piétons à l'intérieur d'une mini-ville reconstituée, pour enfin mettre en application ces apprentissages en circulant dans les rues et les lotissements de la commune. Tous ont progressé dans la maniabilité du vélo et ont pris conscience des dangers de la route. Cette session encouragera certainement les élèves à venir à l'école à vélo !



Les CM2 visitent leur futur collège

Le lundi 13 mai, le collège des Martres de Veyre a reçu les élèves de CM2 pour la découverte de l'établissement. Ils ont été accueillis par Benoit Aubry, principal-adjoint.

Lors d'une mise en situation, ils ont participé aux cours avec différents professeurs (mathématiques, anglais) et ont visité le CDI et les locaux avec Mme Patricia BALSAN.

Un déjeuner au self du collège a agrémenté cette journée-découverte.



SMAR

Fonctionnement

Des changements interviendront dès la rentrée prochaine.

- L'accueil du matin se fera à l'école maternelle, rue Pasteur pour **tous les enfants inscrits**.
Pas de changement pour l'accueil du soir.
- Des simplifications ont été apportées dans le mode de fréquentation du SMAR avec notamment la suppression du tarif au ticket et la suppression de la non facturation 2 jours par mois pour convenance personnelle.

Désormais, **à condition de respecter les délais impartis**, les parents pourront inscrire ou désinscrire leur(s) enfant(s) de la cantine et/ou des accueils périscolaires.

Et pour aller plus loin dans la simplification, nous travaillons sur un « portail famille » qui sera disponible à la rentrée 2025/2026.

Tarifs du restaurant scolaire et des accueils périscolaires

Les tarifs augmenteront de 5%. L'augmentation réelle des charges de fonctionnement (fluides, contrats de maintenance, salaires, assurances, et prix d'achat du repas chez notre prestataire) est supérieure à ce taux d'augmentation retenu pour les familles, le reste à charge est supporté par le budget communal.

Nous sommes vigilants pour maintenir un reste à charge constant sur le budget communal sur ce service.

Les nouveaux tarifs seront applicables au 2 septembre 2024. L'ensemble des familles concernées ont reçu un courrier dès le mois de juillet 2024, au moment du départ des enfants en vacances.



Le Service Municipal d'Accueil et de Restauration (SMAR) a proposé aux enfants des moments conviviaux autour de jeux extérieurs organisés lors des très attendus pique-nique de fin d'année.



École "Sainte-Cécile"

Carnet de voyage

Tout au long de l'année les classes de GS-CP et CMI-CM2 ont travaillé autour du carnet de voyage dans le cadre d'un projet Art et Culture proposé par la direction diocésaine.

Si les GS-CP ont voyagé avec Blue, le perroquet bleu à travers les continents, les CMI-CM2 ont, quant à eux, voyagé à travers l'histoire des Jeux Olympiques.

Le vendredi 24 mai les élèves se sont rendus à l'exposition Arts et culture expoésie au Centre Diocésain de Pastorale pour la journée de valorisation des projets de l'année. Chaque classe a pu assister à des ateliers d'arts plastiques et des spectacles mais aussi découvrir les projets des autres écoles.

C'est aussi et surtout avec beaucoup de fierté que chaque classe a présenté son carnet de voyage

Classe découverte « cirque » à Bully

Du 10 au 12 juin les élèves des classes de GS-CP, CE1-CE2 et CMI-CM2 se sont rendus à Bully pour une classe découverte autour des arts du cirque et se sont initiés à diverses activités : arts de la scène, jonglage, équilibre, confection de chapeaux de clown...

Ils ont également eu l'occasion de profiter de 2 veillées : contes et magie.

Nos jeunes artistes sont repartis des étoiles plein les yeux, prêts à expérimenter ce qu'ils avaient appris.

Club théâtre

Lundi 17 juin, s'est tenue la représentation du club théâtre. Chacun des groupes, CE1/CE2 et CMI CM2 a mis en scène deux histoires, tirées de contes ou de fables. Au-delà de l'expression scénique, les élèves ont travaillé sur le sens de ces histoires et leurs morales. Cet atelier a permis aux élèves de travailler l'expression scénique, la posture mais cela leur aura également permis de gagner en confiance, en assurance et en prestance.

Journée Jeux Olympiques

Le mardi 25 juin s'est tenue la journée Jeux Olympiques de l'école Sainte-Cécile. Initialement prévue le 20 juin, celle-ci a dû être reportée à cause d'une météo trop incertaine. Pour l'occasion, l'ensemble des ateliers a été préparé par les élèves de 4ème Neptune du collège Saint-Joseph. L'ensemble des écoliers a passé une journée sportive sous le signe des valeurs olympiques : respect, amitié et excellence. Si trois équipes se sont légèrement distinguées en haut du podium, l'ensemble des enseignants a tenu à féliciter tous les élèves en les gratifiant d'une médaille.

Aménagement de la cour de récréation

Ces derniers mois, la cour de récréation de l'école Sainte-Cécile a été réaménagée pour en faire un espace de partage, de jeux et de rencontres.



Grâce au projet « Notre Ecole Faisons-La Ensemble », nous avons obtenu une subvention pour nous permettre de réaménager cet espace et en faire un lieu d'apprentissage et de Création de lien social. Nous avons pu installer une boîte à livres, des tables de jeux traditionnels, nouvelles assises, bac à sable mais également une jardinière avec la possibilité d'installer un tableau pour faire classe en extérieur. Enfin, les élèves ont eu la joie de participer à la réalisation d'une fresque collective avec l'artiste Mickaël MARTIN alias IGGY. Ce dernier est intervenu d'abord auprès de tous les élèves pour présenter son art et parler des différentes techniques de graphes puis a fait participer tous les élèves de la TPS au CM2 à la réalisation. Les élèves de CM ont même eu la chance de travailler à la bombe pour leur plus grand bonheur. Sur la cour du bas, une table de ping-pong a également été installée.

Boum et remise de diplômes



Le jeudi 27 juin, les élèves de CM2 ont eu droit à une boum suivie de la traditionnelle remise de diplômes. L'occasion pour l'équipe enseignante de féliciter les élèves pour leur scolarité à l'école primaire et leur souhaiter une pleine réussite dans la suite de celle-ci. C'est avec une certaine émotion que nous leur avons dit « au revoir » après les avoir vus grandir pendant près de 8 ans pour la plupart.

Kermesse

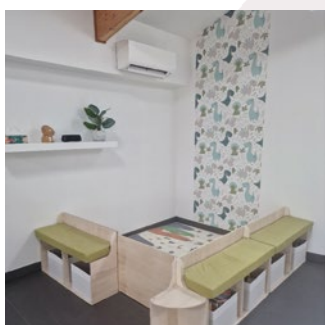
Dimanche 30 juin, avec le concours de l'APEL a eu lieu la kermesse de l'école. Ce dernier événement festif vient clôturer une année riche en projets. Le thème retenu pour le spectacle était celui des JO, et à travers différentes prestations les élèves ont pu mettre en scène diverses disciplines sportives pour le plus grand plaisir de tous.

A la suite du spectacle, les enfants ont pu aller s'amuser sur les stands préparés par l'association des parents d'élèves.



Dans le dernier bulletin, une erreur s'est glissée dans le téléphone d'Alexia Dozolme, **LEXCILS**. Pour la contacter cela se passe sur les réseaux sociaux, via le site internet, par mail à l'adresse **contact@lexcils.fr** ou directement sur son téléphone au **07 80 81 39 74**.

La micro-crèche Les P'tiots Dinos ouvre ses portes pour la rentrée scolaire



L'ancien centre de tri de La Poste a fait peau neuve pour devenir un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

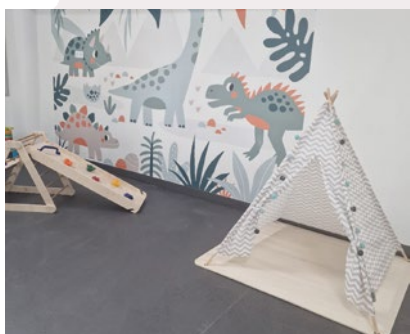
Travaillant dans le secteur de la santé depuis plus de vingt ans, Fabienne Moussier, directrice de la micro-crèche, a connu beaucoup de

déboires pour faire garder son fils au moment de reprendre son travail. Ces difficultés que rencontrent beaucoup de parents lui ont donné envie d'apporter sa contribution. En janvier 2023, soutenue par Madame le Maire et les conseillers municipaux de la commune de Saint-Amant-Tallende, le projet de créer sa propre structure a pris forme. Les travaux de réaménagement et d'accessibilité ont transformé l'ancien centre de tri de La Poste, situé au 12 rue Pascal (entre la caserne des pompiers et La Poste) en un lieu reposant et sécurisant pour accueillir nos chers petits.

**Inauguration de la micro-crèche Les P'tiots Dinos
JEUDI 29 AOÛT À 18H**

et ouverture définitive lundi 2 septembre 2024 !

Cette micro-crèche ouvrira définitivement ses portes le 2 septembre 2024 aux familles et pourra ouvrir du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h à 18h (pré-inscription, n'engageant en rien, sur notre site : les-ptiots-dinos.fr ou par email : lesptiotsdinos@gmail.com). L'équipe pluridisciplinaire pourra accueillir sereinement 12 enfants simultanément âgés de 10 semaines à 4 ans. Cet établissement offre aux enfants



un espace de vie de plus de 75 m², deux dortoirs de plus de 14 m² chacun et un extérieur de 70 m² sans vis-à-vis pour leur assurer un lieu confortable, lumineux et sécurisé favorisant l'éveil de chacun.

Nouveaux horaires pour le bureau de Poste

Deux rendez-vous ont eu lieu ce printemps entre La Poste et notre commune. La Poste, dans le cadre des dispositions prévues par le contrat de présence postale territoriale 2023-2025, s'est engagée à informer les communes en amont des changements d'horaires à intervenir sur ses bureaux de Poste.

Compte tenu de la baisse drastique de fréquentation du bureau de Poste de la commune (-55% de fréquentation entre 2017 et aujourd'hui), et du constat que les usagers venaient plutôt les matins, et particulièrement le samedi matin, les horaires suivants seront en vigueur **à partir du 5 novembre 2024** :

- Du mardi au vendredi : 9h-12h30
- Samedi : 9h-12h



Roseraie

La mairie me loue une bande de terre au bord de la Veyre dans le quartier de l'Egrette. J'y suis productrice de roses depuis 2022 et j'ai un bail pour une durée de 9 ans.

Sur les conseils d'une amie botaniste, mon choix s'est porté sur la rose de Damas pour ses propriétés thérapeutiques, avec plus de 400 molécules différentes, l'hydrolat de rose est une véritable panacée dans les sphères de la beauté et du soin.

En ingérer une petite quantité chaque jour procure un état de bien-être durable et profond puisqu'il a cette faculté d'agir à tous les niveaux de l'Être : physique, émotionnel et spirituel.

Sur ce terrain, la plus grande partie des rosiers érige les murs d'un labyrinthe dont le tracé est une onde de forme qui harmonise les énergies en présence.

Le labyrinthe est une marche pour l'esprit que je vous propose d'emprunter.

Vous le marcherez à l'aller jusqu'au centre et en reviendrez dans l'autre sens. Ceci permet d'équilibrer les deux hémisphères du cerveau.

J'espère que nos chemins se croiseront à l'automne sur le marché de Saint-Amant où j'aurai des boutures de rosiers et des huiles de rose à vous proposer.

Bonne visite si vous venez jusqu'au jardin du Magdala.

Au plaisir de vous y voir.

Ana RAYNAUD - Rosiériste



Annie MOURET : Magnétiseuse, géobiologue, communicante animalière et radiesthésiste

Forte et riche de mon expérience et de mes connaissances, validée par mes pairs au sein du GNOMA (Groupement National pour l'Organisation des Magnétiseurs), je vous propose mon aide après diagnostic de professionnels de santé et vétérinaires avec lesquels je travaille déjà, en complément et soutien énergétique, en magnétisme entre autres, barrer le feu suite à une brûlure, une chimio, une radiothérapie mais aussi le Zona, et toutes



les inflammations en général. En géobiologie, travailler sur les influences qui perturbent la maison, le lieu, l'environnement, le terrain, la ferme, l'entreprise (en prévention d'implantation aussi) afin de retrouver équilibre, harmonie, mieux-être. Je me déplace à votre domicile, travaille à distance, même très loin. Installée récemment sur la commune, vous me trouverez non pas sur les réseaux sociaux mais par téléphone au 06 13 50 49 28.



Communauté de Communes

Le territoire lauréat de l'Appel à Manifestations d'Intérêt « Fruits de Dôme »

Mond'Arverne Communauté a été sélectionnée pour être « démonstrateur territorial » sur la restructuration de la filière arboricole sur le territoire du Puy-de-Dôme, c'est-à-dire par le biais d'innovations dans la conduite de vergers ou dans la stratégie foncière par exemple.

Le département était jadis le troisième producteur de pommes, dont certaines étaient produites dans les vergers de Saint-Amant-Tallende. La chute de la production sur la deuxième partie du XX^e siècle a été aussi brutale que la prise de conscience, ces dernières années, de la nécessité de relocaliser notre alimentation.

Ce projet vise donc l'installation de nouveaux arboriculteurs sur le territoire du Puy-de-Dôme, Mond'Arverne étant cheffe de file du projet. Derrière cette opération, il s'agit de remplir l'objectif départemental d'autonomie alimentaire, fixé à 50% à l'horizon 2050, sur un rythme de 3 installations par an.

Le projet est également innovant dans

sa gouvernance. Il rassemble un nombre important d'acteurs du territoire, dans des domaines variés : la formation (VetagroSup), la recherche (INRAE), l'installation d'agriculteurs (Bio 63, ...) ou encore le foncier, comme la commune de Saint-Amant-Tallende et le projet d'Association Foncière Agricole.

Le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) : une évaluation à mi-parcours

La commune de Saint-Amant-Tallende était présente, en mai dernier, à l'atelier d'évaluation du PCAET porté par Mond'Arverne Communauté. Ce « plan » est un outil permettant de planifier à l'échelle du territoire intercommunal la réduction des gaz à effets de serre, la lutte contre le réchauffement climatique, le développement des énergies renouvelables ou encore la maîtrise de la consommation d'énergie. Cet atelier était un moment de présentation des résultats des actions menées entre janvier 2020 et le 31 décembre 2022, mais aussi de priorisation des enjeux pour la deuxième partie du PCAET, et jusqu'à horizon 2030.

Globalement, la trajectoire escomptée

est suivie. Les émissions de gaz à effets de serre amorcent une baisse et la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie augmentent. La consommation énergétique reste néanmoins supérieure aux projections. L'analyse des actions menées montrent également une prise de conscience collective au tournant des années 2018-2020. La communauté de communes est vue comme un acteur jouant son rôle en termes de transition énergétique, mais des pistes d'amélioration ont été soulignées au niveau de la communication et de l'implication des citoyens à ce sujet. L'implication politique et financière est aussi à accentuer. Toutefois, de manière globale, l'ensemble des acteurs du territoire ont su mener des actions dans le sens du projet.

À l'horizon 2030-2032, il s'agit de prioriser d'autres enjeux, comme l'eau, la transition écologique ou la biodiversité. Le PCAET devrait permettre l'émergence de nouvelles actions structurantes, comme le possible développement d'un schéma cyclable à l'échelle de la communauté de communes ou encore de la réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

Focus sur le centre intercommunal d'action sociale de Mond'Arverne Communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a été créé sur le territoire de Mond'Arverne Communauté. Cette structure regroupe les services de portage de repas et d'aide et d'accompagnement à domicile. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accompagne ses bénéficiaires dans leur quotidien, selon leurs besoins (portage de repas, aide à domicile). Cette aide est adaptable (ponctuelle ou régulière) et éligible à un crédit d'impôt, ainsi qu'à des aides financières.

L'aide et l'accompagnement à domicile

Les agents (aides à domicile, accompagnants éducatifs et sociaux) interviennent chaque année au domicile de plus de 300 bénéficiaires (personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en convalescence), en offrant un accompagnement (entretien courant du logement, préparation des repas, aide à la toilette, courses, sorties, jeux...) tout en stimulant l'autonomie et surtout en maintenant le lien social. Le service fonctionne 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, dans les 27 communes du territoire.



Le portage de repas

Le service de portage de repas à domicile est disponible dans l'ensemble des communes de Mond'Arverne Communauté, à l'exception de Vic-le-Comte qui propose cette prestation en gestion municipale. Les livraisons se déroulent au domicile du bénéficiaire, le matin, du lundi au vendredi (livraison des repas du samedi et du dimanche le vendredi). Afin de s'adapter aux besoins de chacun, le rythme de livraison est libre et la mise en place très rapide, puisque 72 heures suffisent. La tarification de la prestation est évolutive en fonction des revenus des bénéficiaires.

De nombreux avantages

Le CIAS propose un suivi régulier afin de garantir la satisfaction de chaque bénéficiaire tout en offrant des prestations personnalisées et adaptées aux besoins. La formation des agents, lors du recrutement et en continu, est également au cœur des actions du CIAS avec 100 % des agents formés aux gestes de premiers secours ainsi que tous les assistants de vie formés pour proposer un accompagnement personnalisé à chaque bénéficiaire.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE**

servicealapersonne@cias.mond-arverne.fr

16 boulevard de Beussat
63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

PORTAGE DE REPAS
portage@cias.mond-arverne.fr



EFCAT

Une saison se termine avec les nombreux tournois de fin d'année à domicile comme dans toute la France et une nouvelle se prépare avec la reprise des entraînements courant août et septembre pour nos licenciés des plus jeunes aux plus anciens.

Lors de l'Assemblée Générale en juin nous avons pu faire le bilan d'une saison réussie à tous niveaux avec une hausse de nos effectifs (16%) et aussi avec des résultats sportifs très intéressants avec une 2ème place pour notre équipe fanion en Régionale 3 et une montée en D2 pour

notre réserve. Notre école de foot a également permis à nos jeunes de progresser et de s'amuser tout au long de l'année avec de nombreux entraînements et compétitions.

La prochaine saison s'annonce prometteuse avec des effectifs en nombre et de qualité, et des éducateurs et bénévoles prêts à encadrer nos licenciés dans un esprit de compétition et de partage.

Nous serons présents au forum des associations pour répondre à vos questions et aussi tous les mercredis après-midi de septembre au stade de Tallende pour vous accueillir pour cette nouvelle saison.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles, parents, joueurs, éducateurs, mairies, SIVOM et sponsors qui nous permettent encore et toujours de faire vivre le club et ainsi proposer une activité sportive de qualité depuis plusieurs générations.

— Plus d'informations sur
 [efcatofficiel](https://www.facebook.com/efcatofficiel)



LES PUCES DES COUTURIÈRES



Organisées par
PIQUE et PIQUE
et
BOUT'CHIFFONS



Dimanche 29 septembre 2024

Salle Pignol, rue du Suzot **9h / 17h**

SAINT-AMANT TALLENDE

ARSA - Randonnée

La traditionnelle rando des Gorges de La Monne a eu lieu le 28 avril 2024.

Malgré des prévisions météorologiques défavorables, ce sont quand même 252 marcheurs qui ont arpenté les chemins sur les parcours de 8, 17 et 26 km.

La rando gourmande de septembre n'aura pas lieu pour des raisons techniques.

L'association serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Les personnes intéressées peuvent contacter le nouveau Président Olivier BEAUDONNAT.

Nous souhaitons pouvoir vous donner rendez-vous pour la rando soupe en début d'année 2025.

— Contacter le Président :
Olivier BEAUDONNAT  **06 73 20 40 12**





Amicale Laïque de Saint-Amant-Tallende (ALSAT)

La nouvelle saison approche à grands pas ! Même s'il est encore temps de profiter de l'été et des vacances, on peut déjà se projeter dans les activités que l'on va pouvoir faire à partir de la rentrée. L'Amicale propose pour cette saison 2024-2025 sept activités sportives ou de loisirs.



Concernant les activités sportives, la salle Pignol accueille nos entraînements de badminton pour les adultes (sans encadrement) ainsi que ceux de tir à l'arc, où enfants, personnes en situation de handicap et

adultes peuvent se former avec l'appui d'entraîneurs diplômés ! La salle Dourif (allée des Marronniers), quant à elle, permet aux adultes de la section fitness (renforcement musculaire et pilate, adultes) de travailler leurs muscles sous l'œil professionnel d'un coach diplômé et aux enfants de 5 à 11 ans de la section multi-sports de découvrir tout au long de l'année une diversité de sports, là aussi avec un encadrement professionnel.

Pour ce qui est des activités de loisirs, les sections jeux de société, loisirs créatifs ainsi que les ateliers d'écriture (section lancée l'année dernière et qui a déjà su fédérer un petit groupe actif autour de Sabine) se poursuivent, offrant des moments de convivialité et de partage.

Rendez-vous au forum des associations inter-communal ou



sur l'un des créneaux (essai gratuit, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités !) pour en apprendre un peu plus sur ce que nous proposons.

Par ailleurs, l'Amicale organise plusieurs fois par an des animations ouvertes à tous. Notons la dernière en date qui a eu lieu le samedi 15 juin Salle Dourif : le concert gratuit du groupe MicroPolice !!! Nous avons passé une excellente soirée autour de Sting et de The Police.

Facebook: **ALSAT63450**
Email: **alsat63450@gmail.com**

LE SAT SC, 5 ans plus tard !

Detroit 3 ans aux vétérans, le club continue de se développer.



Si vous souhaitez vous joindre à nous, le club sera présent au forum des associations pour des pré-inscriptions. Les entraînements débuteront en août pour les séniors féminines et masculins afin de préparer la Coupe de France et la Coupe Mireille Valentin. Quant aux foot animation, les entraînements reprendront le mercredi 11 septembre avec des séances d'essais.

Plusieurs manifestations seront au programme cette année. Les habituelles avec le stage de Pâques ouvert à tous ou le tournoi de fin d'année. Et de nouvelles vont s'ajouter, comme le tournoi de pétanque et un tournoi de sixte.

Pour sa 5ème année, le club s'associe à la ville de Saint-Amant-Tallende et l'association Bouchons d'Amour (<https://www.bouchonsdamour.com/>) afin de récolter des bouchons et

couvercles en plastique pour venir en aide aux personnes en situation de handicap.

L'objectif de l'association Bouchons d'Amour est de collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons et couvercles plastiques vers un recycleur ou une entreprise de recyclage. L'argent issue de cette vente aidera l'acquisition de matériel (fauteuil roulants, matériels handisports ou à l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport ...)

Alors ne les jetez plus, aidez le monde du handicap !

Un bac de récolte est déjà mis à disposition par la municipalité, rue pasteur, au rez-de-chaussée du centre médical. Un deuxième sera mis à disposition par le club, au stade. Les habitants et les licenciés pourront alors recycler leurs bouchons et couvercles plastique pendant les entraînements et matches.

— Contacts :

M. Lemoine Anthony, président ☎ **06 32 72 08 56**
Mme Esteve Marlène, secrétaire ☎ **06 98 49 40 80**





Harmonie Sens 63

Les adhérents de l'association HARMONIE SENS 63 se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle le 22 juin, qui s'est poursuivie par un repas convivial au restaurant l'Hortus à Montpeyroux et une balade à Sallèdes. Le bilan de l'année écoulée est très positif, avec une augmentation notable du nombre d'adhérents et une activité florissante. Notre association a proposé une grande diversité d'activités au cours de l'année, toutes axées sur la détente et le bien-être du corps et de l'esprit.

- Cours de **gymnastique sensorielle** hebdomadaire (jeudi soir ou vendredi matin) ou en atelier régulier le samedi après-midi. Cette pratique basée sur la pédagogie perceptive, permet d'avoir une meilleure présence à soi-même. Elle apporte souplesse, détente et vitalité.
- Cours de **pilates sensoriel** hebdomadaire (vendredi matin). Le pilates est une méthode douce sur tapis permettant l'amélioration de la posture et l'équilibre. Elle renforce en douceur les muscles profonds et agit sur la souplesse articulaire et musculaire.

Nous avons pu pratiquer nos activités dans la salle annexe de la salle polyvalente pour les cours du vendredi matin.

- Ateliers réguliers de **méditation, Reiki, sophrologie**, ou autres **ateliers axés sur le bien-être**.

Pour la rentrée prochaine, nous allons ajouter d'autres activités à celles proposées cette année : un cours de pilates sensoriel hebdomadaire le mardi soir, un cours de stretching hebdomadaire le mardi matin et le mardi soir, un cours hebdomadaire de gym sensorielle pour enfants le mercredi en fin de journée.

- Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Françoise Boutonnet ☎ **06 84 59 35 63**
✉ **harmoniesens 63@laposte.net**
ou rendez-vous au forum des associations.



Masado

La nouvelle saison 2024/2025 arrive, l'association MASADO continue à proposer les activités « PILATES » « YOGA » « ZUMBA ».



Trois nouveautés pour cette année sportive :

- Activité spéciale **Pilates** : Nous lançons un deuxième cours de Pilates « le Garuda ». La méthode Garuda allie à la fois Yoga, Pilates, Danse et Tai-chi et permet d'améliorer la fonctionnalité du corps.
- Activité spéciale **Yoga** : Nous lançons un troisième cours le « Yoga Senior » (effectif 12 adhérents minimum). **Tous les vendredis de 14h30 à 15h30.**
- Stage de **Zumba** : Nous vous proposons un stage spécial Zumba, animé par deux Professeurs confirmés qui sauront s'adapter à tous (Adolescent(e)s / Adultes Féminin ou Masculin). **Samedi 16 novembre 2024 de 9h30 à 12h.**

Nous continuons nos activités habituelles :

- « **Pilate** » avec Aurore :
Le lundi soir de 18h30 à 19h30 pour le Pilates Débutant et +++. Le lundi soir de 19h30 à 20h30 pour le Garuda. Les deux cours se déroulent à la salle de motricité, école élémentaire, « Entre 2 Rivières ».
- « **Yoga** » avec Jacqueline :
Le lundi matin de 09h30 à 10h30, à l'extension de la salle Polyvalente Pignol. Le mercredi soir de 19h à 20h à la salle de motricité, école élémentaire, « Entre 2 Rivières ».
- « **Zumba** » avec Sylviane :
Le vendredi de 19h à 20h, à l'extension de la salle polyvalente Pignol.

Durant l'année sportive, nous vous proposons trois ateliers annuels Pilates/Yoga :

- **L'atelier d'Automne**, séances Yoga et Pilates. **Le 12 octobre de 9h30 à 12h.**
- **L'atelier d'Hiver**, séances Yoga et Pilates avec découverte du geste conscient. **Le 25 janvier de 9h30 à 12h.**
- **L'atelier Printemps**, séances Yoga et Pilates avec le Lâcher-Prise. **Le 12 avril de 9h30 à 12h.**

— Pour tous renseignements complémentaires, rejoignez-nous au forum des associations :

- ✉ **association.masado63450@gmail.com**
☎ **07 86 26 89 51**



Tennis Club de La MONNE

École de tennis : enfants de 4 à 18 ans

L'école de tennis est encadrée par Maxime CHOSSON qui prépare son Brevet d'État. Des leçons sont proposées pour tous les âges et tous les niveaux :

- Baby tennis : 1h/semaine
- Mini tennis 1h/semaine
- Balles rouges, oranges, vertes, jaunes : 1h/semaine (7 à 18 ans)
- Club junior : 1h30/semaine (compétition)

Cette année 82 jeunes de 4 à 17 ans ont suivi les cours et les nombreuses animations organisées à chaque vacances scolaires (fêtes d'Halloween, tournois par niveaux, visite du Château de la Bâtisse pour Noël, chasses aux œufs, stages de tennis...)

Le mercredi 3 juillet tous les enfants ont pu se retrouver pour la fête de l'école de tennis. 45 filles et garçons ont pu participer à des petits ateliers, des matchs pour les plus grands et un goûter pour satisfaire les gourmands !



La vie du Club

Les adultes peuvent également suivre des cours et faire de la compétition. Les cours collectifs sont proposés le soir en semaine et le samedi après midi. Cette année nos effectifs ont augmenté de huit personnes.

En mai, 2 équipes femmes et 4 équipes hommes ont participé au championnat du Puy de Dôme/ Région. Les résultats sont encourageants :

- Équipe 1 femme termine 2^e de la 1^{ère} division
- Équipe 2 femme : 2^e de la division 2
- Équipe 1 homme : 2^e en Pré Régionale
- Équipe 2 homme : 4^e de la 1^{ère} division
- Équipe 3 homme : 4^e de la division 2
- Équipe 4 homme : 5^e de la division 4

Début juin tous les joueurs se sont retrouvés au Club House de Saint Amant pour passer un moment convivial autour d'une plancha.

Le club a mis en place un système de réservation en ligne (via Tenup) afin de permettre aux licenciés de réserver leurs créneaux horaires pour jouer.

— Inscription pour l'année prochaine : rendez-vous aux forums des associations en septembre.

Renseignements :

Anne Monique LASSALAS SIMONIN

✉ ampsimonin@orange.fr ☎ 06 76 90 24 41

Maxime CHOSSON

✉ maxime.tennis63@orange.fr ☎ 06 38 73 84 82

Imagine... !

Imagine est une association qui a pour but de soutenir et de proposer des activités éducatives et récréatives pour les enfants de la commune. L'association est heureuse de vous annoncer la 3^e édition de Fest'Imagine, le samedi 31 août sur la place de l'église !

Au programme :

- 16h-18h : jeux en bois géants + sculpture sur ballons + ateliers cirque suivis d'un spectacle avec la compagnie Palhaço
- 19h30 – 21h30 : concert tout public avec Junior le vieil alligator

Restauration sur place.

Nous avons hâte de vous retrouver...

— Pour plus d'informations sur nos événements à venir, **rendez-vous au forum des associations.**

fest'
imagine

SAMEDI 31 AOÛT 2024 - À PARTIR DE 15H30
PLACE DE L'ÉGLISE À SAINT AMANT TALLENDE
SALLE PIGNOL SI MAUVAIS TEMPS



Course Saint-Amant-Tallende du 1^{er} Juin 2024

La 3^e édition du critérium cycliste de St-Amant-Tallende s'est déroulée le samedi 1^{er} juin dernier, sur un nouveau circuit urbain de 2 km, avec départ et arrivée devant la Mairie, et passage dans le centre-ville et le quartier du château.

Cette épreuve, inscrite au calendrier UFOLEP, était organisée en étroite collaboration avec la municipalité de St-Amant-Tallende et le Team CMV (Cycle Monne et Veyre), installé à St-Amant depuis le mois de Juin 2023.

4 courses étaient prévues au programme de l'après-midi, et ont réuni au total 55 engagés, soit un chiffre en baisse par rapport à l'année dernière, ce qui s'explique peut-être par la programmation un samedi après-midi.

Le temps a une nouvelle fois été menaçant, comme lors des éditions précédentes, mais les courses ont finalement pu se dérouler au sec, la pluie n'arrivant qu'en fin de soirée.

Les podiums respectifs sont les suivants

1 ^{ÈRE} CATÉGORIE	2 ^E CATÉGORIE	3 ^E CATÉGORIE	4 ^E CATÉGORIE
1 ^{er} : Rémi LAGADEC (USP Issoire)	1 ^{er} : Corentin AUBOEUF (USP Issoire)	1 ^{er} : Cyril BREUIL (Naucelles Team Cyclisme)	1 ^{er} : Hervé FOUILLOUSE (Vélo Riorgeois)
2 ^e : Yannick PEPIN (Aumance Tronçais Cyclisme)	2 ^e : Léo LACOUR (ECCF)	2 ^e : Mathieu RICHIN (ECCF)	2 ^e : Gérard BOSSY (Roanne Mably Cyclisme)
3 ^e : Cyril GUILLAUMONT (Vélo Club Castelpontin)	3 ^e : Mathieu FRANCOIA (Team CMV)	3 ^e : Alex GRAVEROL (Team CMV)	3 ^e : Michel ARTAUD (Cyclos Cournon-d'Auvergne)

La remise des récompenses s'est ensuite tenue devant la Mairie, en présence de Madame le Maire Nathalie GUILLOT, suivie d'un vin d'honneur très convivial et très apprécié des participants.

La Team CMV poursuit par ailleurs son développement avec près de 70 licenciés, ce qui en fait le club cycliste UFOLEP le plus important du département.

Une **section féminine** a été ouverte, et 2 licenciées nous ont déjà rejoint, sans compter plusieurs demandes pour la saison prochaine, ce qui va permettre l'organisation de sorties dédiées à cette catégorie en pleine expansion.

Enfin, les sorties dominicales se poursuivent avec toujours la même convivialité, chacun ayant la possibilité de trouver un groupe à son niveau, dans le plus pur esprit cycloportif.

— Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre club, ou si vous souhaitez juste des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : ✉ team.cycliste.monne.veyre@gmail.com





L'association Saint VERNY de Saint-Amant-Tallende

WEEK END de PENTECÔTE



Le mythique tir à la corde du dimanche midi a été remporté par le non moins célèbre « Olivier De St-Amant » qui a, une fois encore, remporté le trophée et qui le conserve jusqu'à l'année prochaine.

C'est ainsi que la tradition perdure et que la ville s'anime le temps du week-end de Pentecôte.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique qui s'est déroulée le **samedi 22 juin**, a été l'occasion pour bon nombre de Saint-Amantois de profiter de cette rare soirée du mois de juin préservée des intempéries et bénéficiant de températures clémentes.

C'est dans une ambiance festive, agrémentée d'odeurs de crêpes, frites et autres grillades, que l'Atelier Chants Polyphoniques de St Amant a lancé la soirée, suivi des groupes Kaldeira puis RedHill ; enfin, un DJ aura animé la fin de soirée faisant danser toutes générations.

L'association remercie le voisinage, l'ensemble des participants, et particulièrement la municipalité pour la mise à disposition de la salle Pignol ainsi que le Club de tennis et l'EFCAT.

📅 Prochain rendez-vous : **la brocante du 13 octobre 2024**

A l'occasion du week-end de Pentecôte – du vendredi 17 au lundi 20 mai –, a eu lieu la fête de La Saint-Verny ou fête des Baisles. Les nouveaux élus « Damien et Emmanuelle FLORET » et « Frédéric et Marina DUPRÉ » (de gauche à



droite sur la photo) ont ainsi été « couronnés » et présentés à la population le dimanche 19 mai sur les marches de la mairie.

La fête a été animée par les autos tamponneuses et autres manèges place de l'Eglise ainsi que par une déambulation nocturne avec les enfants et leur lampion dans les rues de St Amant guidée par la banda du Crest.



Fusion des associations des anciens combattants

Lors de l'assemblée générale du 5 décembre dernier, les associations des anciens combattants de Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende, Tallende et Saint-Sandoux ont fusionné pour devenir : l'association des anciens combattants **CATM les Cheires** dont le siège social est domicilié à la mairie de Saint-Saturnin.

C'est M. Robert SCHMITT qui a été élu président.



Fin d'année festive pour la Ludo



La dernière soirée ludique des « JEUXdis » de la ludothèque qui a eu lieu le 20 juin dernier a été particulièrement animée, avec la mise à l'honneur des « jeux d'ambiance ». Une quarantaine de participants ont répondu présents et ont aussi bien partagé les tables de jeux que les bonnes choses que chacun avait apportées. Tout le monde a pu trouver une place et s'amuser, tout au long de cette soirée qui s'est transformée en soirée « apéro/jeux ».

Deux jeunes créateurs de jeux de Saint-Amant ont profité de l'occasion pour faire découvrir leur jeu de formule I aux participants de la soirée. Les retours enthousiastes des joueurs leur permettront de peaufiner les règles et peut être faire éditer ce jeu dans le futur ! Ils reviendront certainement partager leur passion lors de prochaines soirées des JEUXdis.

Si vous avez eu la chance de participer au Festival d'ici & là, le week-end du 15 et 16 juin au domaine de Chadieu, vous avez pu y rencontrer les bénévoles de la ludothèque. Nous tenions à être présents à cette manifestation afin de faire découvrir les services apportés par notre chère ludothèque aux habitants des communes alentours. Mission accomplie puisque les tables n'ont pas désempilé.

Cette année ce sont plus de 230 nouveaux jeux qui ont été proposés à l'emprunt, comprenant aussi bien des jeux pour enfants, des déguisements, des jeux de stratégie, d'escape game, d'ambiance... Les bénévoles profitent de la pause estivale pour continuer de la moderniser et vous proposer des nouveautés dès la rentrée de septembre. Vous pourrez nous retrouver au forum des associations le 7 septembre où vous pourrez d'ores et déjà emprunter des jeux.

Nous vous rappelons que la ludothèque fonctionne uniquement avec l'aide de bénévoles, et nous sommes à la recherche de nouvelles recrues pour assurer les permanences du mercredi matin de 10h à midi, même occasionnellement. N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail si vous avez envie de rejoindre notre équipe dynamique et apporter votre aide pour le plaisir de tous : contact@ludotheque-saintamanttallende.fr



Médiathèque

À la rentrée 2024, le réseau de lecture publique vous proposera deux temps forts :

- « **Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés** ».

Du 4 au 15 octobre.

La médiathèque de Saint-Amant-Tallende participera pour la troisième année à ce dispositif mis en place par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Les scolaires mais aussi le public de la médiathèque, pourront voter pour leur histoire préférée, parmi trois propositions. Le livre qui aura reçu le plus de votes sera ensuite édité et offert à tous les bébés nés en 2025.

- « **Néandertal** »

Plusieurs bibliothèques du réseau accueilleront l'exposition « Néandertal ». Elle est composée de trois parties : Le temps d'une vie / Le temps d'une espèce / Le temps d'une journée.

À la médiathèque de Saint-Amant-Tallende, vous pourrez découvrir la partie Le temps d'une vie, du samedi 19 octobre jusqu'au samedi 23 novembre.

À cette occasion, nous organiserons plusieurs animations :

- Vendredi 11 octobre à 18h30. « Traces ». Diffusion du court-métrage « Traces », suivie d'une rencontre avec le réalisateur Hugo Frassetto. Découvrez les dessous de la création en sable et peinture animée et comment donner vie à une fresque pariétale. Tout-public à partir de 8 ans.
- Mardi 5 novembre. Fouilles archéologiques avec Paléopolis (pour les scolaires).
- Vendredi 13 décembre à 18h30. « Qu'est-ce qu'ils ont encore inventé ? » : lectures à voix haute par Monique Jouvancy et Patrick Gay-Bellile. Tout public à partir de 15 ans.

Vous pourrez découvrir d'autres animations en lien avec Néandertal sur le réseau : suite de l'exposition, conférences, rencontres avec des auteurs, lectures. Demandez le programme !

Les animations du réseau de lecture publique de Mond'Arverne sont gratuites. Les places sont parfois limitées, pensez à vous inscrire sur le site mediatheques.mond-arverne.fr ou par téléphone.

Retrouvez le programme complet en ligne ou en version papier dès septembre.

Et pour plus d'informations sur la médiathèque, retrouvez-nous au Forum des associations et dans nos locaux aux heures d'ouverture :

- Mardi 16h30-18h30 ;
- Mercredi 10h-12h et 14h-18h ;
- Samedi 10h-12h et 14h-17h.



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024
DE 10H À 12H30 ET DE 15H À 17H

SALLE POLYVALENTE JACQUES PIGNOL
SAINT-AMANT-TALLENDE



LOISIRS - CULTURE - SPORT
SOCIAL - ART

